

Bruxelles : une capitale surréaliste?

Par [Camille Lépinay](#) — Jeudi 24 décembre 2009 | Tags :



Pour citer cet article : Camille Lépinay, "Bruxelles : une capitale surréaliste?", Nouvelle Europe [en ligne], Jeudi 24 décembre 2009, <http://www.nouvelle-europe.eu/node/759>, consulté le 24 mai 2012

« Bruxelles », une capitale ? Le nom d'un des sièges des institutions européennes est devenu par métonymie synonyme d'Union européenne ou parfois simplement de Commission européenne. C'est aussi la capitale problématique d'un État fédéral soumis à rude épreuve. Bref, une capitale européenne et belge surréaliste.

Capitale européenne ?

De manière surréaliste, Bruxelles fut choisie comme siège de l'Union européenne, par défaut, comme le raconte Georges Berthoin interviewé par Jean Quatremer. Les institutions de la CECA étaient situées à Luxembourg depuis 1952. Pour la Communauté économique européenne, Nice ou Chantilly avaient aussi été pressenties en 1957, mais l'une a rencontré l'opposition allemande et l'autre l'opposition de Strasbourg. Alors les Belges auraient gentiment offert Bruxelles comme siège de la Commission européenne et du Conseil des Ministres, tandis que Strasbourg devenait siège du Parlement européen et Luxembourg siège de la Cour de Justice et de la Cour des Comptes. Mais ce ne fut qu'une capitale provisoire, dont le sort n'a été fixé qu'en 1993 et désormais gravé dans le marbre des traités avec le protocole n°6 (numérotation après le Traité de Lisbonne). Théoriquement, Bruxelles n'est donc qu'une capitale européenne parmi d'autres.

Et pourtant c'est à Bruxelles que se joue l'Union européenne, entre le 200 rue de la Loi, siège de la Commission, et le 175 rue de la Loi (de l'autre côté de la rue), siège du Conseil, sans oublier le rond-point Schumann, le 60, rue Wiertz, où les députés européens travaillent hors session plénière. D'où l'argument d'ailleurs des avocats d'« un seul siège » pour le Parlement européen. Autour, c'est tout un « quartier européen » comme on l'appelle, peuplé des 61 bâtiments de la Commission, des représentations permanentes des États membres et des États tiers, et des représentations d'environ 750 groupes d'intérêts européens, 250



bureaux d'entreprises, 170 représentations régionales, 125 cabinets d'avocats et 150 cabinets de conseils en affaires publiques (selon les chiffres arrondis de Justin Greenwood pour 2003). Avec quelques 15000 lobbyistes (même si le chiffre est discuté), Bruxelles est ainsi la deuxième capitale mondiale pour le lobbying après Washington DC.



D'ailleurs la comparaison avec Washington tient aussi sur d'autres points de vue. Comme Washington, Bruxelles est critiquée pour n'être qu'un siège de bureaucrates, d'hommes politiques et de représentations d'intérêts, quittant la ville pour vivre en périphérie. "*Une capitale sans grand caractère*" disent les critiques à l'égard de Bruxelles comme de Washington DC. Le quartier européen se vide effectivement le soir, et si la place du Luxembourg réunit les « travailleurs européens » pour des *afterworks* (apéritifs après le travail) de semaine, elle est déserte le week-end. Ces expatriés résident dans certains quartiers ou communes identifiés, en particulier au Sud de Bruxelles et les Bruxellois les accusent de faire monter les prix de l'immobilier, notamment en créant une demande de studio/collocation pour les nombreux stagiaires qui ne viennent que pour 6 mois. De façon générale, les expatriés bruxellois forment une petite bulle européenne, un microcosme de professionnels très qualifiés, parlant beaucoup de langues et surtout l'anglais entre eux, et connaissant très peu de véritables « bruxellois », comme l'a montré le *think tank* Brussels Studies.

Mais à la différence de Washington DC, Bruxelles n'est pas un « district fédéral », capitale uniquement de l'UE, comme beaucoup, et Jean Monnet en premier, l'ont rêvé. Certes le quartier européen est un quartier bien identifié de Bruxelles, un rectangle dont les coins seraient les stations de métro aux noms évocateurs d'Art-Loi et Trône, le rond-point Schuman et le parc Léopold où se trouve le Parlement européen. Un quartier auquel pourrait s'ajouter un autre quartier près de l'Atomium selon des plans d'expansion de la Commission. Tout ce quartier appartient cependant au territoire belge, et les institutions européennes n'ont qu'un statut similaire à celui des ambassades, comme l'indique le protocole n°7 des traités de l'UE sur les privilèges et immunités de l'UE.

Capitale belge

Bruxelles est également la capitale de l'État fédéral belge selon l'article 194 de la Constitution belge. Bruxelles est ainsi le siège du gouvernement fédéral, géographiquement situé à l'ouest du quartier européen, notamment le siège du palais du Premier ministre situé à l'autre extrémité de la rue de la Loi. Le Palais royal se trouve de l'autre côté du Parc royal, même si le Roi réside dans le domaine royal situé au nord de la ville. En fait, il serait plus approprié de parler de la Région Bruxelles-capitale, car la « Ville de Bruxelles » se limite au « Pentagone » formé par la Petite ceinture auquel s'ajoutent le quartier nord de Laeken, l'avenue Louise, le Bois de la Cambre et le quartier européen. La Ville de Bruxelles est entourée de 18 autres communes qui forment ensemble la Région Bruxelles-capitale, une des trois régions fédérales qui forment la Belgique.



Mais Bruxelles est aussi une capitale très problématique. C'est aussi le siège du gouvernement flamand, et le siège de la Communauté française de Belgique (le gouvernement wallon est à Namur) et de la Communauté flamande de Belgique. Mais Bruxelles n'est ni wallonne, ni flamande, elle est francophone, a un statut à part – elle une région fédérale elle aussi, au même titre que la Flandre et la Wallonie - et une identité propre. Les habitants se disent ainsi « bruxellois ».

Cependant, Bruxelles et plus précisément l'arrondissement électoral et judiciaire bilingue de Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV) est au cœur des tensions communautaires belges. Car Flamands et Francophones revendiquent la capitale. L'enjeu porte en particulier sur les communes proches de Bruxelles, qui sont en Flandre mais où les francophones sont nombreux, voire majoritaires. Ils bénéficient de "facilités linguistiques" dans les communes environnantes, à la fois dans l'arrondissement BHV et dans les autres communes dites « à facilités ». Le Conseil de l'Europe a déjà pointé du doigt les discriminations dont sont victimes ces francophones et notamment le fait que trois bourgmestres francophones de communes flamandes, mais à majorité francophone, élus en 2006, n'ont toujours pas été nommés par la Région flamande. Le dossier de « BHV » sera au cœur des négociations communautaires en 2010, la Flandre exigeant la scission de l'arrondissement. Selon un sondage publié en décembre 2009 dans le quotidien francophone *la Libre Belgique*, 36% des



Flamands interrogés exigent une scission sans condition, et seulement 24% y sont opposés. Côté francophone, 45% en Wallonie et 42% à Bruxelles y sont opposés mais 32% des Wallons et 38% des Bruxellois l'exigent « avec conditions ».



Bruxelles reste quand même une ville très « belge » pour le touriste, avec sa « Grande place » typique des villes de la Région, ses murs peints de bandes dessinées, son « avenue des Colonies » à la mémoire du Congo belge, ses bières, ses friteries, ses marchés aux puces, ses gaufres et chocolats... Architecturalement, c'est une ville fortement marquée par l'architecture du début du XX^e siècle, et notamment l'Art Nouveau. Bruxelles abrite aussi de nombreux musées, et notamment le musée des Beaux-Arts et depuis peu le musée Magritte.

C'est aussi une ville multiculturelle. Elle n'est pas peuplée uniquement des expatriés européens mais aussi de nombreuses communautés d'immigrants très localisables dans des quartiers spécifiques : les immigrants d'Afrique équatoriale notamment dans le nord d'Ixelles (au point que le quartier qui s'étend de la porte de Namur à la place Saint-Boniface soit surnommé "Matongé", du nom d'un quartier de Kinshasa, la capitale congolaise), les immigrants d'Afrique du Nord notamment autour dans le quartier « Étangs Noirs », les immigrants turcs notamment à St-Josse-ten-Noode...

C'est aussi une ville assez dynamique, avec une grosse communauté d'étudiants (côté francophone l'Université Libre de Bruxelles, les Facultés universitaires Saint-Louis, de nombreuses écoles supérieures et côté flamand, la Vrije Universiteit Brussel, la Katholieke Universiteit Brussel), une offre culturelle tentant de se développer, un effort écologique notamment à l'initiative des élus écologistes de la ville...

Au-delà des clichés et des cartes postales, Bruxelles est donc à la fois une capitale belge au cœur des tensions communautaires, une capitale *de facto* de l'UE, et une ville peuplée de migrants, qu'ils soient communautaires ou d'ailleurs : sur un million d'habitants, la moitié de la population serait d'origine étrangère et presque la moitié des foyers seraient plurilingues. Bref, une ville symbole d'une mondialisation à plusieurs niveaux.

Pour aller plus loin

Sur Nouvelle Europe

- Dossier de janvier 2010 : L'Europe capitale(s)



- Être citoyens d'un même État et ne pas se comprendre : comparaisons entre Belgique et Slovaquie

Sur Internet

- Jean Quatremer, Les Coulisses de Bruxelles, rubrique Belgique
 - « Pourquoi « Bruxelles » est à Bruxelles », 15/11/2008
 - « L'Union, victime des tensions communautaires belges », 05/02/2009
 - « Où manger correctement dans « l'Eurodistrict » de Bruxelles ? », 03/12/2009
 - « Dialogue de sourds entre Flamands et Francophones », 28/12/2009
 - « Querelle linguistique : le Conseil de l'Europe blâme la Belgique », Euractiv, 03/12/2008
- Emanuele Gatti, Defining the expat: The case of high-skilled migrants in Brussels, Brussels Studies, Issue 28 (31/08/2009)
- M.Bu., « Bruxelles-Hal-Vilvorde, rien à cirer... », La Libre Belgique, 28/12/2009
- Valentina Pop, "EU commission considers major relocation in Brussels", EUObserver, 09/01/2009
- Corporate Europe Observatory, Brussels the EU quarter Explore the corporate lobbying paradise, 3e edition, Juillet 2005

À lire

- Justin Greenwood, Interest Representation in the European Union. Palgrave, 2003, p.9 pour les chiffres sur les représentations d'intérêts.

L'auteur a été stagiaire 6 mois à Bruxelles et remercie Pauline Joris pour sa relecture. Au passage, on rappellera qu'il faut prononcer « Bruxelles » non pas avec un « x » mais avec « ss », comme en anglais.

Source des illustrations :

Corporate Europe Observatory ; EuroBRU portail de la capitale de l'Europe ; Jean Quatremer, « Dialogue de sourds entre Flamands et Francophones », 28/12/2009

Source photo : Bernard Polet, bosoir, Décembre 26, 2009, Flickr

<http://www.nouvelle-europe.eu/node/759>